**Présentation de l’enquête MicroTic2D**

***Dictionnaire des variables du fichier MicroTic2D***

**L'enquête MicroTic2D collecte des informations sur l’équipement en technologies de l'information et de la communication à des fins pédagogiques dans les collèges et lycées publics. L’enquête a été conduite pour la première fois par la Direction de l’évaluation, de la prospective et de la performance au 1er semestre 2021, directement auprès des établissements publics. L’enquête a été reconduite au premier semestre 2022. Le fichier open data de l’enquête rassemble les réponses des établissements répondants pour ces deux années de collecte. Le thème des TIC était précédemment abordé par l’enquête ETIC, dont les données sont également disponibles en open data (dernières données en 2019).**

**Les données individuelles d’un établissement peuvent être directement relevées dans le fichier, à l’année recherchée (2021 ou 2022). Les réponses des établissements correspondent à leur situation au moment où ils ont rempli le questionnaire. Le niveau d’équipement peut varier rapidement suite à une nouvelle livraison de matériel. Par ailleurs certaines réponses correspondent davantage à un ordre de grandeur qu’à un comptage précis, en particulier pour le comptage du matériel de moins de 5 ans.**

**Une pondération annuelle a été calculée pour chaque établissement répondant afin de corriger la non réponse et fournir des indicateurs les plus précis possibles. Le calcul de cette pondération a été effectué de manière à ce que les établissements répondants représentent tous les établissements de France en terme de caractéristiques et de répartition géographique pour une année donnée. Chaque établissement répondant a ainsi chaque année un coefficient (la variable « poidsfin »). L’utilisation de ces coefficients permet d’estimer des données agrégées pour une année donnée et pour l’ensemble des collèges et lycées publics, ou pour une sous-partie de cet ensemble (un type d’établissement donnée, une académie…).**

**Les indicateurs publiés par la Depp sont calculés à partir de ce fichier en utilisant les pondérations (dans les publications « RERS » et « Etat de l’école" par exemple).**

**Le fichier de cette enquête est disponible sur data.education.gouv.fr**

**Champ :**

L’enquête MicroTic2D porte sur l’équipement en matériel TIC dans les collèges et lycées publics de France.

**Matériel comptabilisé :**

Le matériel comptabilisé est le **matériel à usage pédagogique** c’est-à-dire pouvant être utilisé par les élèves et/ou les enseignants et en état de fonctionnement. En outre, il a été demandé aux établissements d’inclure dans leur comptage le matériel informatique fourni directement aux élèves à titre individuel par une collectivité.

Le matériel partagé avec un autre établissement est également comptabilisé à part entière (établissement en cité scolaire par exemple).

**Traitements :**

Les données brutes collectées font l’objet de contrôles et de redressements par la direction de l’évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).

Les fichiers statistiques mis à disposition sur le site data.education.gouv.fr sont issus de ces opérations d’apurement.

Dans le fichier mis à disposition, chaque ligne correspond à la réponse d’un établissement. Dans quelques cas peu fréquents, certains établissements n’ont pas répondu à toutes les questions (celles sur le matériel de moins de 5 ans par exemple) : dans ce cas la cellule concernée dans le fichier est laissée à vide.

**Dictionnaire de variables du fichier MicroTic2D**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom de la variable** | **Définition** | **Réponse(s) Possible(s)** | **Précisions sur la question** |
| **RENSEIGNEMENTS SUR L’ÉTABLISSEMENT** | | | |
|  | | | |
| uai | Code Unité Administrative Immatriculée |  | C’est la variable d’identification de l’établissement. Elle permet de faire des appariements avec d’autres fichiers disponibles sur l’open data. |
| annee | Année de collecte de l’enquête MicroTic2D | 2021 ou 2022 | Enquêtes réalisées au 1er semestre des années civiles renseignées |
| nom | Nom de l’établissement |  |  |
| adresse\_postale | Adresse postale de l’établissement |  |  |
| code\_postal\_uai | Code postal de l’établissement |  |  |
| ville\_norme | Ville (correspondant à l’adresse postale de l’établissement) |  |  |
| dep | Code du département | Code sur 3 positions par exemple 001 pour l’Ain, 059 pour le Nord, 973 pour la Guyane… | (620 et 720 pour les 2 départements de Corse) |
| academ | Académie | Par exemple : Lyon, Normandie, Versailles… |  |
| regaca | Région (région académique=nouvelles régions) | Par exemple : Nouvelle-aquitaine, Occitanie… |  |
| nature\_uai | Code nature de l’établissement | 300  301  302  306  310  320  340  350  352  370 | 300 LYCEE ENSEIGNT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE  301 LYCEE D ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE  302 LYCEE D ENSEIGNEMENT GENERAL  306 LYCEE POLYVALENT  310 LYCEE CLIMATIQUE  320 LYCEE PROFESSIONNEL  340 COLLEGE  350 COLLEGE CLIMATIQUE  352 COLLEGE SPECIALISE  370 ETABLISSEMENT REGIONAL D'ENSEIGNT ADAPTE  Nomenclature BCN  <http://infocentre.pleiade.education.fr/bcn/workspace/viewTable/n/N_NATURE_UAI> |
| type | Type de l’établissement | COL (pour collège)  ERE (pour EREA)  LEG (pour LEGT)  LP  LPO |  |
| ep | Situation par rapport au zonage éducation prioritaire (dans le second degré, ne concerne que les collèges) | Hors EP (collège hors zone d’éducation prioritaire)  REP (collège en REP)  REPPLUS (collège en REP+)  NC (non concerné= établissements autres que les collèges) |  |
| citsco | Appartenance à une cité scolaire | oui  non |  |
| trancheff | Tranche d’effectif élèves de l’établissement à la rentrée 2020 | Eff\_moinsde300  Eff\_300-500  Eff\_500-1000  Eff\_1000ouplus | les effectifs plus précis sont disponibles en open data :  *Effectifs d'élèves des établissements du second degré public et privé sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale* |
| plannum | Appartenance de l’établissement au plan numérique 2015 (dans le second degré, ne concerne que les collèges) | oui  non  HS (hors sujet=non concerné pour les établissements autres que les collèges) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL NUMÉRIQUE** | | |
| Les 5 variables correspondent aux 5 questions posées dans l’enquête. | | |
| termifix | Nombre de terminaux fixes pédagogiques dans l’établissement : un terminal fixe est un ordinateur de bureau type PC avec, généralement, clavier et écran séparés, et une unité centrale (tour) | Le matériel comptabilisé est le matériel à usage pédagogique c’est-à-dire pouvant être utilisé par les élèves et/ou les enseignants et en état de fonctionnement. En outre, il a été demandé aux établissements d’inclure dans leur comptage le matériel informatique fourni directement aux élèves à titre individuel par une collectivité. Le matériel partagé avec un autre établissement est également comptabilisé à part entière (établissement en cité scolaire par exemple). |
| termifixcinq | Nombre de terminaux fixes pédagogiques de moins de 5 ans dans l’établissement | Le matériel comptabilisé est le matériel à usage pédagogique c’est-à-dire pouvant être utilisé par les élèves et/ou les enseignants et en état de fonctionnement. En outre, il a été demandé aux établissements d’inclure dans leur comptage le matériel informatique fourni directement aux élèves à titre individuel par une collectivité. Le matériel partagé avec un autre établissement est également comptabilisé à part entière (établissement en cité scolaire par exemple). |
| termimob | Nombre de terminaux mobiles pédagogiques dans l’établissement : un terminal mobile peut être un ordinateur portable, un net book, un ultra book, une tablette, un terminal de classe mobile ou tout objet mobile permettant de travailler avec des outils numériques et/ou accéder à un réseau local ou internet (à l’exception des smartphones) | Le matériel comptabilisé est le matériel à usage pédagogique c’est-à-dire pouvant être utilisé par les élèves et/ou les enseignants et en état de fonctionnement. En outre, il a été demandé aux établissements d’inclure dans leur comptage le matériel informatique fourni directement aux élèves à titre individuel par une collectivité. Le matériel partagé avec un autre établissement est également comptabilisé à part entière (établissement en cité scolaire par exemple). |
| termimobcinq | Nombre de terminaux mobiles pédagogiques de moins de 5 ans dans l’établissement | Le matériel comptabilisé est le matériel à usage pédagogique c’est-à-dire pouvant être utilisé par les élèves et/ou les enseignants et en état de fonctionnement. En outre, il a été demandé aux établissements d’inclure dans leur comptage le matériel informatique fourni directement aux élèves à titre individuel par une collectivité. Le matériel partagé avec un autre établissement est également comptabilisé à part entière (établissement en cité scolaire par exemple). |
| outilsvideo | Nombre d’outils de vidéoprojection dans l’établissement : les outils de vidéoprojection sont les vidéoprojecteurs, les Tableaux Blancs Interactifs (TBI), les Tableaux Numériques Interactifs (TNI), les Vidéoprojecteurs Interactifs (VPI) et tout autre dispositif similaire. |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PONDÉRATION** | | |
| La pondération « poidsfin » est utilisée par la Depp pour tous les indicateurs issus de cette enquête. Elle permet de remédier au biais de non-réponse. | | |
| poidsfin | C’est le coefficient de pondération (poids final). | La somme de ces pondérations pour une année donnée permet de reconstituer tous les établissements dans le champ.  Par exemple, si on veut calculer la totalité des terminaux fixes comptabilisés en France en 2022, on ne peut pas faire la somme de la variable « termifix », car cela ne correspond qu’aux établissements qui ont répondu. Par contre, en sommant le résultat calculé sur chaque ligne et correspondant à « termifix X poidsfin » (termifix multiplié par poidsfin) on obtient une estimation pour tous les établissements.  Pour le calcul d’un indicateur correspondant à une moyenne (par exemple nombre moyen de terminaux mobiles dans une académie donnée), afin de tenir compte des établissements non-répondants, il est préférable également d’utiliser les pondérations (pour une année donnée). Le calcul effectué est alors un ratio : le numérateur sera calculé comme ci-dessus (en se limitant aux lignes des établissements répondants de l’académie en question bien sûr) ; le dénominateur correspondra à la somme des poidsfin des lignes utilisées. |